

## Introduction

Le gouvernement du Luxembourg a mandaté en 2021 l'Université du Luxembourg à créer 7 nouveaux bachelors en sciences infirmières, sciences de la maïeutique et d'assistant technique médical en radiologie. Cette communication vise à présenter les points essentiels retenus par les premières professeures nommées pour créer et implémenter ces nouveaux bachelors, en s'appuyant sur la Charte du Verstohlen (Fleury et Fenoglio, 2022).



Figure 1. Fondation de la pépinière en sciences infirmières à l'Université du Luxembourg

## Références

Fleury C, Fenoglio A. Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen. Gallimard; 2022

## Remerciements à :

Stéphane Pallage, Jean-Luc Bueb et à Mélissa Mohr.

## Charte de fondation en entier :



## Informations sur les nouveaux bachelors en sciences infirmières - spécialités :



## Contacts

[marie.friedel@uni.lu](mailto:marie.friedel@uni.lu)

[laurence.bernard@uni.lu](mailto:laurence.bernard@uni.lu)